

Rentrée 2024/2025

Fiche de réservation aux activités périscolaires

Cadre réservé au service inscriptions

- Date d'arrivée du dossier: ___/___/_____
- accueil courrier mail
- Périscolaire saisi le : ___/___/_____

À ne remplir que si utilisation des activités ci-dessous

RESTAURATION

ACCUEIL PÉRISCOLAIRE MATIN (avant la classe)

ACCUEIL PÉRISCOLAIRE SOIR (après la classe)

ACCUEIL DU MERCREDI

Enfant

- NOM : _____ ● Prénom : _____
- École fréquentée au 2 septembre 2024: _____

Sites de Saint-Mars-la-Jaille, Saint-Sulpice-des-Landes et Vritz

▷ Restauration scolaire

- Inscription à compter : de la rentrée de septembre du ___/___/_____
- Inscription régulière (cochez vos choix) : lundi mardi jeudi vendredi
- Inscription occasionnelle : réservation via le portail famille à compter du 19 août 2024
- Votre enfant déjeunera t-il ?
 - > Lundi 2 septembre oui non
 - > Mardi 3 septembre oui non

▷ Accueil périscolaire matin (avant la classe) à partir de 7h15

- Inscription à compter : de la rentrée de septembre du ___/___/_____
- Inscription régulière (cochez vos choix) : lundi mardi jeudi vendredi
- Inscription occasionnelle : réservation via le portail famille à compter du 19 août 2024
- Votre enfant prendra-t-il un petit déjeuner ? oui non

▷ Accueil périscolaire soir (après la classe) jusqu'à 18h30

- Inscription à compter : de la rentrée de septembre du ___/___/_____
- Inscription régulière (cochez vos choix) : lundi mardi jeudi vendredi
- Inscription occasionnelle : réservation via le portail famille à compter du 19 août 2024
- Le goûter est fourni par la collectivité. Aucun goûter ne doit être apporté par l'enfant sauf en cas d'allergies.

